



ARS CORSE
Service Santé-Environnement

Ajaccio le 23 mai 2024

COMMUNE DE CARGESE

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE CARGESE

20130 CARGESE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

	Type	Code	Nom
Prélèvement		00115914	
Unité de gestion		0023	COMMUNE DE CARGESE
Installation	CAP	000038	PUITS 1 CHIUNI 1
Point de surveillance	P	0000000038	PUITS N1
Localisation exacte		ROBINET EXHAURE	
Commune		CARGESE	

Prélevé le : mercredi 17 avril 2024 à 09h10

par : ALEXANDRE PINELLI

Type visite : AU

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

Mesures de terrain

Analyse laboratoire

Type de l'analyse : RADON

Code SISE de l'analyse : 00115517

Référence laboratoire : 20240417-11136

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE

Activité Radon 222

108.4

Bq/L

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00115914)

Présence de radon dissous dans l'eau à une teneur supérieure à la référence de qualité, toutefois la concentration mesurée n'implique pas la mise en œuvre de restriction d'usages ou d'un traitement spécifique.

Pour la Directrice Générale et par délégation
La Responsable du Service
Santé-Environnement de la Corse-du-Sud,


Maya-Bertina MEDIOUNI